Accompagner les personnes dans le cadre d'un GEM



Objectifs

Comprendre la notion de handicap psychique.

Appréhender l'impact des troubles psychiques sur le fonctionnement d'un GEM.

Ajuster sa posture professionnelle et sa relation aux adhérents.

Développer une conduite de projet dans le cadre d'un GEM.



12 et 13 avril 2021 à Loos 04 et 05 oct. 2021 à Amiens



Tous professionnels et bénévoles d'un GEM.



Aucun



Amélie Coisine Psychologue

Aurélie Mortagne

Conseillère en économie sociale et familiale



Mini: 7 personnes Maxi: 15 personnes



TARIF

160 €/pers. en inter



Programme





Contenu

Les repères de compréhension de la notion de handicap psychique

- Définition de termes : du normal au pathologique ; les implications de la loi 2005 ; le handicap psychique.
- Notions de base sur les troubles et la souffrance psychique.
- Caractéristiques des publics accompagnés en GEM.

Les pratiques d'accompagnement dans l'environnement du GEM

- Réflexion sur une démarche éthique de qualité.
- L'empowerment.
- La gestion de groupe et de projet individualisé.

Enclenchement et gestion d'une démarche de projet

- L'élaboration d'un projet concret avec les adhérents.
- Mise en œuvre et engagements réciproques.



Modalités pédagogiques

Apports théoriques.

Échanges autour de situations pratiques et des expériences des participants.

Exercice de réflexion sur la conduite de projet.



Délai d'accès

Toute demande de devis est traitée dans les 10 jours ouvrés. Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en collaboration avec le commanditaire.

En cas de personnalisation du programme, une proposition vous sera transmise pour répondre à vos besoins spécifiques.

Modalités d'évaluation

Les compétences et aptitudes acquises par le stagiaire lors de la formation seront évaluées par le biais d'un questionnaire, des mises en situation ou d'exercices. Un document sera remis à l'issue de la formation.

